

MARATHON DE COLMAR J-1 : Episode 9, la sécurité

# « On ne peut pas tout prévoir »

Si la préparation du marathon de Colmar a été aussi longue et complexe, c'est en partie dû au dispositif de sécurité qui entoure la course. Si le risque zéro n'existe pas, celui-ci a fait l'objet de toutes les attentions de la part des organisateurs.

**L**e dispositif de sécurité qui accompagne l'organisation du premier marathon de Colmar est à la hauteur de l'événement. La préoccupation première des organisateurs a bien sûr été d'assurer la sécurité des coureurs et des bénévoles sur le parcours.

Bien que la course se déroule un dimanche, les coureurs emprunteront ou croiseront des axes très fréquentés, comme la RD83 ou la RD10, ou certaines rues de l'agglomération colmarienne. En plus des centaines de bénévoles présents sur le parcours, 21 policiers et 29 gendarmes seront déployés aux emplacements stratégiques, afin que la cohabitation entre participants et automobilistes se passe le mieux possible. L'association « Courir Solidaire » n'a rien laissé au hasard et travaille en collaboration avec les forces de l'ordre depuis un an et demi.

« Notre anticipation a été très appréciée de la police et de la gendarmerie », confirme Grégory Leloup, le directeur de course. « Ce travail de concertation en amont est indispensable, mais intervient souvent trop tard lors des plus gros événements. Nous voulions éviter cela. »

**« Notre hantise est d'avoir un problème médical durant la course »**

Les différents services impliqués et les bénévoles communiqueront entre eux grâce à 80 radios réparties entre les personnels référents et le staff médical. Le parcours a été divisé en secteurs de 5 km chacun, pilotés par un responsable course et un responsable médical. Ces derniers pourront utiliser trois fréquences différentes : une pour la partie course, une pour la sécurité médicale, et une dernière en cas d'incident grave.



Le parcours du 1<sup>er</sup> marathon solidaire de Colmar, en forme de bretzel, a été sécurisé au maximum. DR

« Notre hantise est d'avoir un problème médical durant la course », avoue Grégory Leloup. « Les gens doivent se préparer et avoir un certificat à jour, mais c'est là que s'arrête notre responsabilité. On espère qu'aucun accident lourd

n'aura eu lieu à la fin de la course, mais on ne peut pas tout prévoir. On ne peut pas être dans le corps de chacun. » Le directeur de course espère également que les automobilistes se montreront compréhensifs sur les routes où le

trafic sera filtré le temps du passage des coureurs. « On a essayé d'informer au maximum, mais il est certain que cela va poser des soucis aux gens qui ne seront pas au courant », estime-t-il. Malgré tout, sa principale inquiétude

concerne un élément beaucoup plus imprévisible encore : « J'espère surtout qu'il fera beau ! » ■

BASTIEN KOCH

► <http://www.marathon-colmar.fr>

**FONDIS**  
Fabricant Alsacien



**Bénéficiez de conditions d'achat exceptionnelles !**

> DU PROJET À LA POSE  
CHEMINÉES • POÊLES • BOIS & GRANULÉS



PORTES OUVERTES

**DU VENDREDI 11 AU LUNDI 14 SEPTEMBRE DE 9H À 19H**

Z.I. de Vieux-Thann - 18, rue Guy de Place  
68800 VIEUX-THANN  
Tél. 03 89 37 75 10 - [www.fondisexpo.fr](http://www.fondisexpo.fr)

## Circulation et stationnement Les mesures de restrictions

Depuis hier 14 h et jusqu'à la fin du marathon et des animations, le stationnement des véhicules sera interdit sur les voies et places suivantes (\*) :

- Avenue de la République
- Boulevard du Champ-de-Mars
- Contre-allée Bruat et rue Bruat (entre l'avenue de la République et le boulevard du Champ-de-Mars)
- Place Sainte-Catherine
- Rue Woelfelin (parking inclus)
- Avenue de la Marne
- Rue Edighoffen
- Rue Kléber
- Rue de Reims
- Rue Camille-Schlumberger (entre la rue Messimy et la rue Bruat)

Demain, à partir de 6 h 30 et jusqu'à la fin de la manifestation, la circulation de tous les véhicules, des cyclistes et la déambulation des piétons, sera interdite dans les voies suivantes empruntées par le circuit (\*) :

- Rue du Val Saint-Grégoire : sur la

- chaussée sens Est-Ouest (à partir de la descente du pont De Gaulle)
- Rue de Logelbach : sur la chaussée sens Est-Ouest
- Rue d'Ingersheim : sur la chaussée sens Ouest-Est

Le dimanche 13 septembre, à partir de 8 h, la circulation de tous les véhicules, des cyclistes et la déambulation des piétons, seront interdites dans les voies suivantes, empruntées par le circuit (\*) :

- Avenue de la République
- Rue Kléber
- Rue des Clefs
- Rue Vauban
- Rue Saint-Eloi
- Rue des Laboureurs
- Rue de Herrlisheim
- V.C. n°247
- V.C. n°263 dite Lauch-Werb
- Rue des Nénuphars
- Rue de Verdun
- Rue Camille-Schlumberger

► (\*) Sauf véhicules autorisés par les organisateurs